

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 14 MARS 2023

## Les présents :

Pour Rioux: M. Soulisse (maire), Mme Vignaud (adjointe), Mme Bouillaud (directrice et enseignante des CE1-CE2), Mme Carpio-Mateos (enseignante des CE2-CM1), Mme Billon (enseignante des CM2), Mme Didier, M. Bodin et M. Bouillaud (représentants des parents d'élèves).

Pour Tesson: M. Morichon (maire), Mme Joguet (adjointe au maire), Mme Brémont (SIVOS), Mme Vallet (directrice et enseignante des MS-GS), Mme Le Glas (enseignante des PS), Mme Salvaing (enseignante des GS-CP), Mme Girard (enseignante des CP-CE1), Mmes Lagauzere, Thoreau, Marquet et Bridier (représentantes des parents d'élèves).

**Absents excusés** : Mme Charpentier (Inspectrice de l'Éducation Nationale), M. Veillon (DDEN).

## Ouverture de la séance à 18h00.

Désignation des secrétaires de séance : Mme Billon et Mme Bridier.

### 1. Approbation du compte rendu du Conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre

Le compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Effectifs

Tesson : PS : 25

MS/GS : 23 (16 MS + 7 GS)

GS/CP : 22 (11 GS + 11 CP)

CP/CE1 : 23 (10 CP + 13 CE1)

**Total : 93**

Rioux : CE1/CE2 : 23 (9 CE1 + 14 CE2)

CE2/CM1 : 23 (6 CE2 + 17 CM1)

CM2 : 17

**Total : 63**

Soit un total de **156 élèves** sur le RPI.

### 3. Évaluations nationales CP

Les élèves des classes de CP ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques en janvier.

En complément du travail effectué en classe, ces évaluations vont permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et de favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves.

Les enseignantes communiquent les résultats aux parents :

- classe de Mme Girard : bonne réussite en général, un élève en difficulté en lecture et deux en mathématiques.

- classe de Mme Salvaing : un élève en difficulté en lecture.

### 4. Budget des coopératives scolaires

L'argent de la coopérative est utilisé pour financer des sorties pédagogiques, les projets de classe, le transport, les intervenants.

Rioux : 2 355 €

Tesson : 3774 €.

Les bilans financiers sont à la disposition des parents dans les écoles.

## 5. Sorties et spectacles

### Pour l'école de Tesson :

- Le 9 janvier, les élèves de PS et MS/GS ont assisté à la projection de deux dessins animés au cinéma Le Gallia à Saintes : « Au pays de l'aurore boréale » et « Opération Père Noël » (thème des enfants gâtés !).
  - Le 10 janvier, les élèves de GS/CP et CP/CE1 ont regardé le dessin animé « Ernest et Célestine, le voyage en Charabie ». C'était assez riche, les enfants ont bien aimé.
  - Le 19 janvier, les élèves de GS/CP et CP/CE1 ont assisté au spectacle qui s'intitule « Bla bla bla » au théâtre Le Gallia à Saintes.
  - Le 23 janvier, tous les élèves ont assisté au spectacle « Calico Jack » proposé par la compagnie Planète Mômes : les enfants ont ainsi compris le cycle de l'eau, observé les animaux le long du cours d'eau, du bord de mer et se sont rendus compte que l'eau peut exister sous différentes formes. Cela permet d'enchaîner sur des activités pédagogiques.
  - Le 17 mars, tous les élèves de l'école assisteront au spectacle « Ouïe chef ».
- L'objectif est de montrer que l'on peut faire de la musique avec des ustensiles de cuisine et de les sensibiliser aux risques auditifs. Ce spectacle est en collaboration avec l'ARS de Nouvelle Aquitaine.
- Les CP et CE1 iront à la piscine de Gémozac au mois de juin.

### Pour l'école de Rioux :

- Le 15 décembre, les 3 classes sont allées au cinéma l'Atlantic Ciné à Saintes pour voir « Le Royaume des étoiles ».
- Les 28 février et 2 mars, le psychologue scolaire est intervenu dans les 3 classes pour évoquer le respect du corps et l'intimité et pour parler du harcèlement scolaire.
- Le 13 juin, les 3 classes de Rioux et la classe de CP-CE1 de Tesson iront en sortie au Puy du Fou. Le transport sera financé par l'APE. Les accompagnateurs seront en priorité des membres de l'APE pour les remercier de leur investissement.
- Les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 iront à la piscine de Meursac durant le mois de juin. A ce jour, le planning n'est pas défini.

## 6. Remerciements et demandes

### Pour l'école de Rioux :

#### **Remerciements à l'APE pour :**

- l'organisation du marché de Noël ;
- le financement du transport de la sortie au Puy du Fou.

**Remerciements à la municipalité et à Francis Bouteiller** pour l'achat des graines, des pommes de terre et du terreau pour faire des semis.

#### **Demandes :**

- quelques interventions sur le photocopieur : le réapprovisionner en copies couleurs, le réviser car il y a des traces sur les copies et les feuilles se bloquent assez souvent, programmer les ordinateurs portables pour que les impressions soient lancées directement depuis les classes.
- réparer les toilettes pour qu'il n'y ait plus de mauvaises odeurs.
- tracer des nouveaux marquages au sol pour délimiter des zones pour l'EPS.
- remettre les drapeaux au-dessus de l'entrée de l'école.
- prévoir l'achat d'une plaque avec la devise républicaine pour l'accrocher sur la façade de l'école.

#### **Demande réitérée :**

- L'augmentation de la dotation financière par élève pour l'achat des fournitures scolaires a-t-elle été évoquée en réunion de SIVOS ? Mme Brémont répond que cette question sera à l'ordre du jour de leur prochaine réunion en avril.

Pour l'école de Tesson :

**Remerciements à la municipalité pour :**

- les divers travaux effectués au quotidien.

**Remerciements à l'APE pour :**

- l'organisation du marché de Noël ;  
- le financement du transport de la sortie au Puy du Fou.

**Remerciements à la CDC de Gémozac** pour le financement des divers projets.

**Demandes :**

- trouver un système pour retenir la porte des toilettes du côté de l'école élémentaire.  
- refixer la plaque arrière du meuble bibliothèque dans la classe de Mme SALVAING.  
- question : A qui s'adresser si un ordinateur tombe en panne autre que celui de la direction ? Mme Joguet répond que dans ce cas, il faut s'adresser à PRO PC 17 sur Gémozac.

Les enseignantes du RPI remercient l'APE pour l'organisation des 2 lotos à Rétaud les 18 et 19 mars.

## 7. Questions diverses et remarques

Mme Bouillaud précise qu'aucune question n'a été transmise aux directrices avant la date indiquée.

Questions de Mme Didier, représentante des parents d'élèves :

**- Les enfants prennent le goûter dans la salle de judo. Pourquoi ne plus le prendre dans la cantine ?** C'est un problème de nettoyage.

Le personnel n'a pas le temps de faire le ménage ensuite. Trois personnes s'occupent du goûter. Il y a un projet de créer un coin cuisine qui sera peut-être installé dans la salle de Judo.

A noter une présence de moisissure dans la salle de judo suite à un souci d'infiltration. Cela est réparé régulièrement, la municipalité va revoir le problème.

Aux beaux jours, les élèves prennent le goûter dehors.

**- Est-ce possible d'augmenter la quantité du goûter ?** Cela paraît peu, surtout pour les plus grands. **Est-ce possible d'avoir des solutions de secours si les enfants n'aiment pas ?**

Mme Joguet répond qu'elle évoquera ce sujet avec la municipalité.

Pour rappel, le prix de l'heure de garderie avec goûter est de 2 euros puis 60 centimes toutes les 30 minutes.

L'APE nous informe des manifestations à venir :

- Les 18 et 19 mars, deux lotos seront organisés à Rétaud. C'est un premier loto à Rétaud pour cette année.

- Une marche verte sera peut-être organisée en mai. L'APE s'associera avec le foyer rural de Tesson.

- La fête des écoles aura lieu à Rioux cette année le samedi 1<sup>er</sup> juillet à Rioux ou mardi 4 juillet au soir selon les conditions météorologiques.

La séance est levée à 18h50.

Les secrétaires :  
Mmes Billon et Bridier

La présidente :  
Mme Bouillaud